

Théâtre-Français, par Etienne et Martainville, tom. 1^{er} pag. 6 et tom. II pag. 61. Il ne faut pas le confondre, comme l'ont fait quelques biographes avec P. P. Dorfeuille, à qui l'on doit les *Elémens de l'art du Comédien*, Paris, 1801, in-12. — Dans la dernière livraison de cette *Revue*, pag. 278, nous avons reproduit le discours que le comédien Dorfeuille prononça le jour de la *Fête de l'Égalité* à Lyon. Près du village de St-Rambert, on montre encore une maison de campagne, assez jolie, qui fut habitée par ce même Dorfeuille.

1795. 4. Massacre des Terroristes détenus dans les prisons de Lyon.
1693. 5. Déclaration du roi confirmative d'un édit du mois d'octobre 1691, portant réduction des notaires de la ville et des faubourgs de Lyon au nombre de *quarante*, nombre auquel ils avaient été réduits par une déclaration du 5 mai, exempte les notaires du logement des gens de guerre, même de toutes tailles et impositions ordinaires et extraordinaires pour les biens qu'ils occupent, et feront valoir par leurs mains; elle les autorise à passer tous actes, sans être obligés de se servir de témoins, en les faisant signer *en second* par un de leurs confrères, etc.
1820. » Mort d'Antoine-François Delandine, bibliothécaire de la ville de Lyon, né le 6 mars 1756, auteur d'un grand nombre d'ouvrages historiques et littéraires. Voyez sa *Notice* par M. Dumas, de Lyon, Mistral, in-8°.
1833. » L'Académie royale des sciences, belles lettres et arts de Lyon, a tenu aujourd'hui une séance publique. M. Dumas, secrétaire perpétuel de cette compagnie, a lu l'éloge historique de feu Jean-Baptiste Dugas Montbel, à qui nous devons la meilleure traduction qui existe dans notre langue des poésies homériques. M. le docteur Gauthier a prononcé son discours de réception, et a traité de l'influence de la médecine sur la civilisation et les progrès des sciences. Le troisième orateur a été M. Elisée Devillas, qui a récité deux pièces de vers traduites du grec.
1270. 6. Amédée, comte de Savoie, déclare, dans une lettre écrite en latin, sous la date du mardi, après les fêtes de saint Philippe et de saint Jacques, qu'il prend sous sa garde les habitans de la ville de Lyon, leurs biens et leurs familles, pendant trois années, en considération de ce qu'ils lui ont toujours été fidèles, et de ce qu'ils ont subvenu à ses nécessités. Un *Vidimus* en parchemin de cette lettre, signé Roland de St-Michel est enregistré dans l'inventaire des Archives de la ville de Lyon.
1827. » Mort de François-Frédéric Lemot, célèbre statuaire, membre de l'Ins-